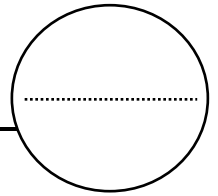




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal tenue mardi le 2 mai 2017 à compter de 19h30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville au 505 rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Poste vacant, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sont également présent dans l'assistance :

2017-05-122

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

À 19h30, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-05-123

2 - CONSTAT DE LA RÉGULARITÉ DE LA TENUE DE LA SÉANCE

Le maire étant présent et l'avis public requis a été envoyé dans le journal municipal ainsi que sur les panneaux de la municipalité le 25 avril 2017 donc la séance est conforme.

2017-05-124

3 – LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la consultation publique
2. Constat de la régularité de la tenue de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. But de la consultation
5. Rappel de la procédure d'adoption du règlement
6. Présentation des projets de règlements
7. Questions du public
8. Fermeture de la consultation publique

2017-05-125

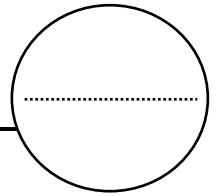
4 – BUT DE LA CONSULTATION

Le maire cède la parole à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Mme Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, explique que le but de la consultation publique est de présenter les projets de règlements et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-05-126

5 – RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ADOPTION

Mme Latendresse résume la procédure d'adoption.

1. Avis de motion : 4 avril 2017
2. Adoption des projets de règlements : 4 avril 2017
3. Consultation publique : 2 mai 2017 à 19h30
4. À la suite de la consultation publique, le conseil étudie les recommandations du public et celles des autres instances et des modifications peuvent être apportés
5. Adoption des seconds projets de règlement : 2 mai 2017
6. Processus référendaire
7. Adoption des règlements : 16 mai 2017
8. Conseil des maires de la MRC (certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé) : 14 juin 2017
9. Entrée en vigueur 15 juin 2017

2017-05-127

6 – PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS

1. Projet de règlement no.293-1 – Modification no.1 au Zonage ; Agrandir la zone HC-3 à même une partie de la zone HA-5 et réduire la norme minimale de densité de 15 à 12 logements par hectare dans la zone HA-7. Les dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire selon les modalités qui paraîtront dans l'avis public à cet effet.
2. Projet de règlement no. 306 – Entente relative à des travaux municipaux

Mme Latendresse mentionne que plusieurs copies du règlement sont disponibles pour le public.

2017-05-128

7 – PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun citoyen présent.

2017-05-129

8 - LEVÉE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Le maire, Drew Somerville, déclare la consultation publique terminée à 19h45.

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.